



AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général, que le règlement numéro 365-10 décrétant une dépense et un emprunt de 250 000 \$ pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double des rues Noémie, Marsolais et Mont-Joël, a été adoptée par le conseil municipal le 9 février 2010.

Toute personne intéressée peut consulter ledit règlement au bureau du Directeur général au 8, chemin River, Cantley (Québec), durant les heures normales de bureau.

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 12^{ième} jour du mois de février deux mille dix.

Richard Parent
Directeur général

